

Annexe 4 : Règlement Fédéral de lutte contre le dopage

Le Règlement Fédéral de lutte contre le dopage a été abrogé par de nouvelles dispositions du Code du sport issues de deux textes :

- l'ordonnance n° 2018-1178 du 19 décembre 2018 relative aux mesures relevant du domaine de la loi nécessaires pour parfaire la transposition en droit interne des principes du code mondial antidopage,*
- le décret n° 2019-322 du 12 avril 2019 portant transposition en droit interne des principes du code mondial antidopage et diverses modifications relatives à la procédure disciplinaire menée devant l'Agence française de lutte contre le dopage.*